



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent de la condition féminine

FEWO • NUMÉRO 051 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 26 avril 2007

Présidente

Mme Yasmin Ratansi

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

comité permanent de la condition féminine

Le jeudi 26 avril 2007

• (1530)

[Traduction]

La présidente (Mme Yasmin Ratansi (Don Valley-Est, Lib.)): Mesdames et Messieurs les membres du comité, nous sommes prêts à commencer.

Nous comptons sur la présence aujourd'hui de Melanie Omeniho, du Ralliement national des Métis, ainsi que de Jennifer Dickson et Ulrike Komaksiutiksak, de l'organisation Pauktuutit Inuit Women of Canada.

Chaque témoin dispose de 10 minutes pour présenter son exposé. Suivra une période au cours de laquelle les membres du comité pourront poser des questions.

Si vous nous avez fourni un mémoire, approfondissez-le au cours de l'exposé. Si vous n'en avez pas fourni et que vos 10 minutes sont écoulées, profitez de la période des questions et réponses pour compléter votre exposé.

J'aimerais commencer par Melanie.

Mme Melanie Omeniho (membre du conseil d'administration national, Conseil national des femmes métisses, Ralliement national des Métis): Mesdames et Messieurs, bonjour. Merci de nous avoir invitées. Je m'appelle Melanie Omeniho, et je suis l'une des représentantes nationales du Conseil national des femmes métisses. Je vous transmets également les salutations de notre porte-parole, Rosemarie McPherson, qui ne pouvait pas être ici aujourd'hui, et des autres membres de notre conseil d'administration national.

Merci de nous donner la possibilité de nous adresser à vous aujourd'hui. C'est grâce aux occasions de ce genre que nous pouvons présenter des recommandations et aider à trouver des solutions susceptibles d'améliorer la vie des femmes métisses du Canada.

Nous croyons que l'accroissement de l'autonomie des femmes métisses renforce notre nation et dynamise la mosaïque canadienne elle-même.

Permettez-nous d'abord de nous présenter brièvement. Le Conseil national des femmes métisses est un groupe qui défend les intérêts des femmes métisses représentées par les membres dirigeants du Ralliement national des Métis. Le gouvernement de la nation métisse l'a chargé officiellement de faire connaître et de représenter le programme et les points de vue des femmes métisses à l'échelle nationale.

Le Conseil national des femmes métisses fait fonction d'organisme consultatif dans le cadre de la structure de gouvernance du Ralliement national des Métis et dans le territoire métis. Il occupe un siège au conseil d'administration et au cabinet de la nation métisse. Il est le seul groupe représentatif reconnu qui se consacre expressément aux besoins des femmes métisses.

Le Conseil national des femmes métisses travaille en partenariat avec les organisations provinciales de femmes métisses en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario, où se situe le territoire métis, et nous croyons que, grâce à cette collaboration, nous sommes en mesure de donner suite aux priorités avancées par les femmes métisses de partout dans ce territoire.

Le Conseil national des femmes métisses s'efforce d'accroître ses capacités en misant sur le travail à l'échelle communautaire. Nous traitons chaque question par consensus. Nous avons élaboré un ensemble de principes et de protocoles qui guident nos efforts relativement aux enjeux qui touchent les femmes métisses, et nous puisons notre force dans le travail collectif et dans nos valeurs culturelles et traditionnelles. De cette façon, nous produisons des changements importants pour les femmes métisses et l'ensemble de la nation métisse.

Dans le passé, la société métisse a été matriarcale. Les femmes ont été des partenaires égales dans le développement de leurs collectivités, que ce soit politiquement, socialement ou économiquement. À l'époque de la traite des fourrures, avant la colonisation, les femmes travaillaient côte-à-côte avec les hommes pour construire des enclos à bisons, jouer le rôle d'éclaireurs lors de la chasse, interpréter et enseigner, transporter et dépouiller les carcasses d'animaux. En même temps, elles préparaient les cuirs, fabriquaient des produits, élevaient les enfants et voyaient au bien-être économique et social de leurs familles.

Au cours des nombreuses périodes difficiles traversées par les Métis, les femmes ont joué un rôle essentiel dans le renforcement des liens communautaires et la survie des collectivités. Nos grands-mères nous ont transmis oralement le sentiment de fierté, le sens de la réalisation et la détermination nécessaires pour aller de l'avant en dépit des problèmes environnementaux et économiques que nous avons parfois rencontrés.

On nous a enseigné que les femmes métisses étaient l'inspiration et le cœur de notre nation, et qu'elles avaient ainsi permis à nos dirigeants d'avancer. Or, la réalité que l'économie d'aujourd'hui impose aux femmes métisses, c'est de se buter à de multiples barrières qui nuisent à la sécurité et au progrès économiques de notre nation. L'amélioration de notre sécurité économique exige d'aborder plusieurs questions.

Les femmes métisses font face à divers problèmes en matière d'emploi, dont le sous-emploi. Mais d'autres facteurs sont facilement reconnaissables, tels que le racisme, la marginalisation de nos priorités, la pauvreté, les carences en matière de soins de santé, de services d'aide à l'enfance et à la famille, de logement, d'éducation et de formation et de sécurité, la difficulté d'accéder aux possibilités d'entreprise et le manque d'autonomie politique pour changer les politiques qui touchent notre bien-être dans son ensemble.

Le Conseil national des femmes métisses se consacre à accroître la sensibilisation aux problèmes que rencontrent les femmes métisses ainsi qu'à encourager et à appuyer la participation de ces dernières au développement social, culturel et économique des collectivités, et ce, à l'échelle régionale, provinciale et nationale.

Nous savons que notre sécurité économique dépendra de notre capacité à reconnaître les obstacles, à définir nos forces et à relever nos défis. Parmi les priorités sur lesquelles nous nous penchons actuellement, mentionnons la violence familiale, l'éducation, la préservation de la culture et du savoir traditionnels métis, ainsi que la santé et le bien-être des femmes métisses.

Nous savons que la majorité des femmes métisses vivent en milieu urbain, dans une proportion de 69 p. 100. Parmi elles, 42 p. 100 des femmes qui ont des enfants sont des mères monoparentales. Notons également que les femmes métisses sont souvent des travailleuses à faible revenu et qu'elles doivent assurer un toit à leur famille, en dépit de l'inflation et des différents coûts et taxes qui s'ajoutent au logement.

En 2001, 56 p. 100 des femmes métisses de 15 ans et plus ont déclaré occuper un emploi payant; toutefois, 30 p. 100 de ces femmes gagnent un salaire qui se situe sous le seuil de faible revenu. La population canadienne croît à tort que nous avons accès gratuitement à l'éducation, aux soins de santé et à des logements, mais la gratuité n'est pas de ce monde.

Les Métis paient des impôts, donc financent l'éducation et le logement, comme tous les autres citoyens canadiens. Pour que les femmes métisses acquièrent une sécurité économique, nous devons remédier à l'absence de mesures sociales destinées aux travailleurs à faible revenu. Ces femmes travaillent souvent dans des secteurs où leur contribution est sous-estimée.

• (1540)

Dans la société contemporaine, les femmes métisses n'ont pas toujours été appelées à trouver des solutions permettant d'accroître notre niveau de vie ou d'améliorer les conditions dans lesquelles nous vivons en raison de notre marginalisation. Par conséquent, nous manquons de données statistiques sur les problèmes qu'éprouvent les femmes métisses.

La recherche qui a été réalisée se penchait sur les obstacles auxquels se heurtent les femmes des premières nations. L'oppression subie par les femmes métisses n'est pas seulement attribuable à un manque de ressources de la part du gouvernement, mais souvent à un manque de données statistiques.

Nous devons, pour régler les nombreux problèmes avec lesquels les femmes métisses sont aux prises, travailler en partenariat avec le gouvernement et combler le manque de données sur les femmes métisses. Pour ces dernières, il est prioritaire de trouver les ressources nécessaires afin de travailler à partir des statistiques existantes; ainsi, nous cesserons d'être les grandes oubliées de la société, et nos problèmes seront mieux compris.

Les Métis ont une culture de fierté et d'indépendance qui nous pousse à trouver des façons d'améliorer notre façon de vivre en s'inspirant de nos forces. Comme femmes métisses, nous reconnaissons que pour atteindre la sécurité économique, il nous faudra notamment créer des mécanismes qui outilleront les femmes métisses et qui leur permettront de recouvrer leur rôle traditionnel dans la société. Parmi nos priorités, nous souhaitons réunir les femmes métisses — jeunes et moins jeunes — et mettre en place des moyens qui permettront aux aînées de transmettre leurs connaissances traditionnelles aux plus jeunes.

Ce genre de stratégie pourra, encore une fois, renforcer le rôle des femmes pour les générations à venir. Pour atteindre cet objectif, nous avons entrepris récemment la réalisation de petits projets pour aider les femmes à créer des liens entre elles grâce à l'enseignement des différentes formes d'artisanat traditionnel. Ce sont les échanges culturels qui réunissent les femmes des différentes générations et qui permettent ainsi aux aînées de transmettre leurs récits et leurs enseignements. Nous pouvons également aider les jeunes femmes métisses à acquérir un savoir-faire traditionnel et à profiter des occasions d'entrepreneuriat de façon à ce qu'elles puissent devenir autosuffisantes.

Nous sommes d'avis qu'en misant sur le savoir traditionnel, nos jeunes femmes pourront devenir des leaders actives. Nous voulons qu'elles travaillent côte-à-côte avec les leaders d'aujourd'hui pour que demain, elles soient les solides leaders dont nous avons besoin.

Pour terminer, je souhaite remercier les membres du comité d'avoir donné aux femmes métisses la possibilité de se faire entendre. Je conclurai sur ce proverbe des Cheyennes : [Traduction]« Ce n'est que lorsque les femmes d'une nation s'avouent vaincues que celle-ci est conquise. Toute bataille est alors perdue, en dépit des meilleures armes et de toute la bravoure des guerriers. »

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

La parole est à Ulrike. Est-ce que vous nous faites votre présentation?

Mme Jennifer Dickson (directrice exécutive, Pauktuutit Inuit Women of Canada): Non, c'est moi.

La présidente: D'accord, c'est très bien.

Jennifer.

Mme Jennifer Dickson: J'en ai fait imprimer des copies avec de belles images, si les gens en veulent. Elles sont malheureusement en anglais et en inuktitut, et non en anglais et en français. J'ignore aussi comment il faut procéder, mais est-ce que vous désirez en recevoir des copies?

La présidente: Membres du comité, souhaitez-vous qu'elles soient distribuées?

Pas de problème, madame? Vous n'en voulez pas. C'est votre choix.

Nos documents sont normalement en anglais et en français, mais si quelqu'un souhaite se procurer sa propre copie, c'est son droit.

Mme Jennifer Dickson: Merci, madame Yasmin Ratansi, présidente du comité, d'avoir laissé les femmes inuites du Canada faire entendre leurs voix aux délibérations du Comité permanent de la condition féminine d'aujourd'hui. Nous sommes ravies d'être parmi vous.

Votre programme de discussion sur la sécurité économique des Canadiennes est cher au cœur des femmes inuites, de leurs familles et de leurs collectivités. Il est pertinent et opportun pour tous les habitants du Nord, et particulièrement pour les personnes qui sont représentées par Pauktuutit — soit les femmes inuites du Canada.

Le message que je tiens à faire passer aujourd'hui, et que cette présentation veut graver dans votre mémoire, est que la réussite des entreprises, des activités environnementales et des investissements dans le Nord du Canada repose sur le bien-être social et économique des habitants des collectivités nordiques du Canada. La participation pleine et entière des femmes inuites à l'économie du Nord est d'importance capitale; cette participation engendre des collectivités viables et en santé, et elle en dépend en même temps. La meilleure garantie de la réussite du Nord canadien est la volonté de faire participer les femmes inuites à toutes les stratégies opérationnelles et politiques.

Pauktuutit a la ferme volonté, et elle en a pris l'engagement, d'assurer le développement économique des femmes inuites sur plusieurs fronts. Cet après-midi, j'aborderai le savoir traditionnel et les droits de propriété intellectuelle, de même que nos efforts pour améliorer l'autosuffisance économique des femmes inuites — deux projets qui démontrent le lien entre la cohésion sociale et la réussite économique dans le Nord canadien.

Pour commencer, au cas où ce serait la première fois que vous entendez parler de Pauktuutit, permettez-moi de vous décrire un peu notre travail. Les femmes inuites sont les dépositaires de la culture, de la santé, de la langue, des traditions, de l'enseignement, des soins et de l'élevage des enfants, facteurs qui forment l'assise de la culture inuite; à ce titre, elles font partie intégrante de la vie économique des collectivités et de la société du Nord.

Pauktuutit est la voix nationale des femmes inuites au Canada. Sous la direction d'un conseil d'administration très motivé, composé de femmes inuites élues à partir de dix groupements de collectivités dans tout l'Arctique canadien et de représentants des jeunes et du milieu urbain, Pauktuutit fait connaître les femmes inuites, encourage leur participation à la vie nationale du Canada et cherche à obtenir l'égalité et diverses améliorations sociales.

Pauktuutit dirige et appuie les femmes inuites du Canada à l'égard de l'élaboration de politiques sur les projets communautaires dans tous les domaines qui les intéressent. Quant à notre mandat... le document en dit plus long sur ce sujet aussi, mais je vais faire vite parce qu'on m'informe que la parole me sera retirée après dix minutes.

Quel est le rapport entre conditions sociales et réussite économique? En fait, tout les unit. Prenons un exemple: depuis plus de 20 ans, Pauktuutit prend les devants et brise le silence sur deux sujets difficiles — la violence familiale et l'abus sexuel d'enfants dans les collectivités inuites. Une diapositive de cette présentation, tirée d'un récent rapport de Statistique Canada, fait état de chiffres inquiétants.

Au Nunavut, la proportion de femmes contraintes de trouver refuge dans un foyer d'accueil pour cause de sévices est dix fois plus élevée que partout ailleurs au Canada. Les infractions sexuelles sont tout aussi fréquentes, tandis que la violence au foyer est au moins deux fois plus prévalente au Nunavut qu'ailleurs. C'est là une illustration frappante de l'ampleur de la violence à laquelle sont exposées beaucoup de femmes inuites aujourd'hui.

La violence contribue au nombre élevé de sans-abri dans les collectivités inuites. Il existe peu de foyers sûrs et moins encore de logements subventionnés; les femmes inuites qui fuient la violence doivent souvent trouver refuge à court terme chez des parents ou des amis. En conséquence, la situation des sans-abri est largement escamotée dans le Nord. On observe des maisons où l'entassement est tel que les gens couchent à tour de rôle sur les sofas.

Une proportion importante de maisons inuites abritent plus d'une famille. Nous ne disposons pas d'estimations sûres du nombre de sans-abri dans le Nord, mais nous savons en revanche que cette situation touche un grand nombre de femmes et d'enfants. Nous avons un besoin urgent de nouveaux foyers pour sans-abri, de même que d'un plus grand nombre de travailleurs socio-communautaires inuits en santé mentale, auxquels il faut offrir un meilleur soutien.

Cet entassement est un grave problème dans le Nord. On nous répète souvent que les engagements et les investissements dans la construction de nouvelles maisons abordables suivront le rythme de la croissance, mais la population inuite est jeune et grandit vite, facteurs qui mettent de la pression sur le parc de logements actuel.

En 2001 — soit il y a près de huit ans — on considérait que près de 70 p. 100 des maisons dans le Nord du Québec, et environ 55 p. 100 de celles au Nunavut, étaient extrêmement surpeuplées. En outre, le quart environ de tous les Inuits occupent des logements qui nécessitent des réparations importantes.

Sur les questions de l'éducation, du revenu et de l'emploi, les chiffres sont à la fois décourageants et encourageants. Ainsi, il ressort du recensement de 2001 que près de 58 p. 100 des Inuits adultes n'ont pas achevé leurs études secondaires, contre 31 p. 100 dans la population adulte canadienne. On estime aujourd'hui que seuls 25 p. 100 des enfants qui commencent l'école maternelle au Nunavut finiront leur 12^e année.

Je pourrais poursuivre indéfiniment. Les taux de chômage sont élevés et le coût de la vie est parfois insupportable. Au Nunavik, la région inuite du Nord du Québec, les aliments et les articles de base peuvent coûter de 44 p. 100 à 100 p. 100 de plus qu'à Montréal. L'hiver dernier à Pond Inlet, au Nunavut, le jus d'orange coûtait 22 \$ le litre et le cocktail de canneberge Ocean Spray se vendait 42 \$.

• (1545)

Les aliments de qualité coûtent parfois très cher. Les aliments-camelotes sont moins coûteux, parce qu'ils sont souvent plus légers et que leur expédition est moins onéreuse. La durée de conservation des aliments transformés est plus longue. Dans une petite collectivité de l'ouest de l'Arctique, on a calculé que le prix de la nourriture est plus élevé de 470 p. 100 qu'à Ottawa.

Ces coûts sont associés à une mauvaise alimentation, qui contribue elle-même aux maladies du cœur, au diabète et aux caries. Les femmes et les enfants inuits sont souvent les plus touchés par la pauvreté et par les problèmes sociaux et de santé auxquels elle donne lieu. Pauktuutit est fermement convaincue qu'encourager les femmes inuites à travailler à leur compte améliorera non seulement leur vie, mais aussi celle de leurs familles et de leurs collectivités.

Quelle est la contribution que peut apporter le développement économique, et dans quels domaines? Comment le gouvernement et le monde des affaires peuvent-ils assurer un leadership de nature à véritablement améliorer le tissu social et, du coup, la stabilité économique si importante pour leurs intérêts commerciaux dans le Nord?

Les femmes inuites possèdent toutes les idées, la créativité, l'engagement et la ténacité voulus pour réussir en affaires; seuls leur font défaut les compétences en affaires, les informations techniques et les contacts commerciaux. Dans tous ces domaines, l'établissement de réseaux, le mentorat, les partenariats commerciaux et l'accès à des possibilités de financement se révéleraient utiles.

Les droits de propriété intellectuelle sont l'un des obstacles possibles à l'autosuffisance économique des femmes inuites; ce problème a atteint des proportions de crise en 1999, lorsque Donna Karan, dessinatrice de mode à New York, a dépêché dans l'ouest de l'Arctique un acheteur chargé de recueillir d'anciens vêtements traditionnels des Inuits afin de les examiner en vue de sa nouvelle collection de mode. Pauktuutit craignait que l'amauti... Est-ce que tout le monde connaît l'amauti? C'est une espèce de parka qu'on passe sur la tête et qui est muni en arrière d'un grand capuchon pour le bébé; vous observez des femmes inuites portant leur amauti particulier. Toutes les femmes dans le Nord les fabriquent de leur propre façon: quand vous voyez une femme inuite portant un amauti, qui est un vêtement auquel on attache une grande valeur, vous savez tout de suite d'où elle vient. Passez donc à nos bureaux sur la rue Sparks et nous vous en montrerons.

Pauktuutit craignait donc que l'amauti finisse par être détourné, comme tant d'autres articles du patrimoine inuit. En l'absence d'une protection juridique, la production en série dans le sud étranglerait l'activité économique à petite échelle des couturières inuites dans des collectivités isolées; l'amauti risquait de subir le sort du kayak, du parka et du kamik.

Il est malaisé de protéger la propriété intellectuelle des peuples autochtones. Les régimes juridiques actuels sont orientés vers les droits commerciaux ou économiques plutôt que vers les biens économiques détenus par des individus: si vous êtes propriétaire du bien, vous pouvez le protéger, mais cela est quasiment impossible si le bien appartient à votre collectivité.

Pauktuutit est parfaitement consciente de la difficulté, particulièrement pour les femmes inuites, de lancer une entreprise dans les collectivités éloignées de l'Arctique. Dans le Nord, tout se conjugue pour compliquer les choses: frais de transport élevés, petits marchés et coûts d'exploitation importants. Les femmes inuites doivent faire face à d'autres difficultés encore, parce que bon nombre des programmes et services offerts ne correspondent pas à leurs besoins et à leurs priorités.

Pauktuutit a préparé, en collaboration avec AINC, un manuel et un atelier de trois jours qui guide les femmes inuites à travers chaque étape du processus de planification d'une entreprise. Je pourrais m'attarder sur ce sujet et vous l'expliquer davantage, mais je veux passer directement à l'essentiel.

L'immense potentiel économique du Nord ne peut être réalisé qu'en tenant compte des points forts, sur le plan social et économique, des habitants inuits. La réussite de la mise en valeur industrielle du Nord, depuis l'exploitation des ressources jusqu'aux mégaprojets d'installation de pipelines, sera jugée à l'aune de sa contribution au bien-être social et économique des collectivités inuites sur son chemin.

Je suis convaincue qu'ensemble, nous pouvons faire preuve de créativité et rechercher des solutions innovatrices aux problèmes que je viens de décrire aujourd'hui.

L'accès pratique à des services bancaires et au crédit peut se révéler un obstacle pour un petit entrepreneur dans une collectivité isolée; le microcrédit est un outil qui convient tout particulièrement aux minuscules entreprises lancées par une personne, surtout par une femme. À l'heure actuelle, nous en voyons des exemples partout au monde — à la seule exception du Canada. Le microcrédit, sur lequel se porte l'attention du monde entier, vaudrait la peine d'être mis à l'essai dans le contexte du Nord. Une autre possibilité à étudier serait une coopérative de crédit.

Je suis très heureuse aussi de constater la présence aujourd'hui d'un représentant du ministère de la Justice. Il est impératif de trouver une solution au problème des droits de propriété intellectuelle. Comme je l'ai déjà dit, Pauktuutit attache une grande importance à la question. Pour l'instant, toutefois, nous travaillons à titre bénévole à ce projet: les ressources font défaut pour lui accorder toute l'attention qu'il mérite à l'échelle nationale et internationale. Pour savoir où nous en sommes, nous avons consulté l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), qui se réunit trois fois par an à Genève et nous lance à chaque fois une invitation. Mais soit nous sommes empêchés d'y aller, soit elle nous envoie un billet à la dernière minute et nous n'avons pas le temps de nous préparer. Tout cela est ridicule.

À deux ou trois importantes exceptions près, le soutien jusqu'ici nous a été fourni au cas par cas par différents ministères du gouvernement du Canada. Nous félicitons et remercions ces bailleurs de fonds. À eux seuls, toutefois, ces partenariats ne peuvent pas suffire, et ne suffiront pas, pour remédier à l'urgence des crises avec lesquelles les Inuits des collectivités nordiques éloignées sont aux prises. Le soutien doit aller au-delà des sources gouvernementales: l'heure est venue pour le secteur privé de s'engager lui aussi.

• (1550)

Les femmes inuites sont les principaux vecteurs du changement dans le Nord canadien. Pauktuutit est engagée dans un vaste éventail d'activités et au de projets d'importance capitale, qui sont axés sur le bien-être communautaire; elle joue un rôle important à l'égard de la traduction du savoir, qui consiste à transformer les connaissances techniques, cliniques et scientifiques en des informations susceptibles d'être mises en application au niveau communautaire.

Mais Pauktuutit est aussi une petite organisation possédant une capacité réduite. Elle a réalisé des choses extraordinaires avec un budget remarquablement limité; néanmoins, nous devons trop souvent refuser une occasion parce que la capacité de base nous fait défaut pour la soutenir.

Vu les nombreuses difficultés à relever, il est indispensable que le gouvernement national et l'industrie privée du Canada s'engagent beaucoup plus sérieusement dans la santé et le bien-être des collectivités inuites.

Pour conclure, je propose les services de Pauktuutit à titre de partenaire du gouvernement et du milieu des affaires, et je rappelle à tous qu'il est dans le meilleur intérêt du secteur privé de veiller à la stabilité sociale et économique des collectivités locales.

Pauktuutit compte 23 années de représentation communautaire directe et démocratique, ainsi que d'engagement courageux dans des dossiers délicats. Elle a noué de solides relations avec des représentants clés des gouvernements, des organismes, du monde universitaire, des dirigeants communautaires et du secteur privé.

Je pourrais m'étendre sans fin sur le sujet de Pauktuutit; je me bornerai donc à dire *qujannamiik*.

Merci.

La présidente: Merci beaucoup.

Passons à notre première série de questions, qui durent sept minutes.

Nous commencerons par M. Pearson.

M. Glen Pearson (London-Centre-Nord, Lib.): Merci, madame la présidente.

Je tiens à vous remercier toutes les trois de votre présence. Vos voix expriment quelque chose d'authentique; nous apprécions beaucoup votre venue ici pour nous entretenir de ces questions.

Ma question est dirigée principalement à Mme Dickson.

Je dirige une banque d'alimentation à London, en Ontario, mais je siège aussi au conseil de l'Association canadienne des banques alimentaires. Nous essayons d'inciter les entreprises canadiennes, et d'autres intervenants dans l'industrie alimentaire, à transporter davantage d'aliments à des régions comme celles dont vous parlez.

J'ai un peu étudié ces questions. L'une des choses que j'ai constatées — si vous voulez bien m'aider à préciser ma pensée — est qu'il semble que les femmes âgées dans vos collectivités sont en butte à une difficulté. Je cherche simplement à obtenir une clarification. Il me semble que nos recherches mènent à la conclusion qu'elles sont désormais les principales fournisseuses de soins.

Mme Jennifer Dickson: Qui?

M. Glen Pearson: Les femmes âgées — les veuves et les autres qui reçoivent une pension.

Nous parlons des grands-mères, qui finissent par assumer une part disproportionnée des soins et des responsabilités, contrairement à ce qu'on observe dans le reste du Canada.

J'ai un peu voyagé en Afrique, où l'on observe le même phénomène, c'est-à-dire que tout retombe entre les mains des grands-mères. La difficulté est que la grand-mère reçoit une pension fixe, comme je crois que c'est aussi le cas dans vos collectivités. Je pense de même que la parenté a tendance à profiter de ce fait, parce que c'est une source de revenu régulière, qu'elle soit faible ou importante.

Avant d'aller plus loin, j'aimerais qu'on me dise si cette constatation est valide, si c'est vraiment ce qui se passe dans vos collectivités, et quelle est la gravité de ce phénomène selon vous. Si le problème est grave, j'aimerais poser quelques questions supplémentaires.

Mme Jennifer Dickson: Votre observation est parfaitement valable. Oui, les âgées, les femmes inuites, jouissent d'un grand respect de la part de leurs familles et de leurs collectivités; et oui aussi, je crois que nous convenons tous qu'on profite d'elles dans une certaine mesure.

Par ailleurs, elles sont porteuses de beaucoup de l'antique sagesse traditionnelle et sont aussi ce que nous désignons les gardiennes de la lumière. Elles tiennent allumé le poêle sculpté, le *qulliq*; sans elles, il s'éteindrait.

Elles marchent donc sur une corde raide. C'est un équilibre difficile, à n'en pas douter. Mais c'est effectivement un problème.

● (1555)

M. Glen Pearson: Merci.

Au Soudan, par exemple, c'est devenu une forme de violence exercée par les membres de la famille. Souvent, une Soudanaise, ou peut-être aussi une femme dans votre propre collectivité, cherche à s'engager dans des activités comme l'artisanat, en vue de lancer sa petite entreprise. Nous essayons donc, autant que possible, de les aider à mettre sur pied ces micro-entreprises. Mais dès qu'elles commencent à réussir, on observe une dépendance accrue des familles envers ce revenu.

Pour en revenir à ce que vous disiez au sujet d'un accroissement des intérêts privés dans ces régions, quelle incidence cela exercerait-il sur les femmes âgées inuites, surtout les veuves qui sont obligées

d'assumer une telle portion des soins de leur famille? J'aimerais connaître votre opinion à ce sujet. Comme vous le dites, le seul soutien du gouvernement ne suffit pas: je crois que nous sommes tous d'accord. Il en faut davantage. Nous essayons constamment de faire la même chose en Afrique, mais les particularités culturelles auxquelles nous devons faire face compliquent beaucoup les choses.

Permettez-moi de vous demander comment selon vous le secteur privé s'impliquerait concrètement dans ces problèmes en particulier, surtout ceux qui concernent les femmes.

Mme Jennifer Dickson: La question est immense. Je n'ai aucune expérience personnelle et directe de leur implication dans ces problèmes, mais il existe des entreprises du secteur privé qui se soucient véritablement des collectivités où elles travaillent et qui tiennent à en assurer la stabilité.

L'un des problèmes dans le Nord, comme chacun le sait, est que l'avion est le seul moyen d'atteindre la plupart des collectivités, qui sont très éloignées et isolées; si un ou deux des âgés souffrent d'un problème... Pour commencer, l'âge moyen des Inuits est de 20 ans; pouvez-vous imaginer une collectivité de 300 personnes dont 150 ont moins de 20 ans? C'est une dynamique qu'on ne voit que rarement. Demander à une entreprise extérieure de venir et de déclarer qu'elle va observer ou surveiller tout ce qui se produit, ou de s'assurer que quelque chose est fait... C'est une façon de procéder très difficile et perturbatrice. Je ne veux pas dire perturbatrice dans un sens nécessairement mauvais, mais simplement que dans un tel cas tout change dans la collectivité.

Mais je saisis parfaitement ce que vous voulez dire. Vous souhaitez éviter de mettre des ressources entre les mains d'une personne qui deviendrait de ce fait une cible.

M. Glen Pearson: Oui. C'est un problème véritable.

Mme Jennifer Dickson: C'est effectivement un problème, qu'on observe aussi bien au centre-ville de Toronto.

M. Glen Pearson: Oui, c'est vrai.

Mme Jennifer Dickson: C'est un problème dont nous devons tous prendre conscience, afin de le surveiller et d'assurer la protection des gens dont nous changeons le mode de vie.

M. Glen Pearson: Avez-vous quoi que ce soit à ajouter à partir de l'expérience de votre propre collectivité?

Mme Melanie Omeniho: Dans notre communauté, la tradition métisse voulait que les âgés restent au foyer et s'occupent des enfants tandis que les personnes en âge de travailler soient occupées à l'extérieur. À mesure qu'évolue la dynamique sociale, on fait porter de plus en plus de responsabilités à nos âgés; dans certains cas, je dirais que cela équivaut à de la violence envers les personnes âgées. Beaucoup de ces grands-mères et grands-pères ont un revenu fixe mais essaient de néanmoins de s'occuper de leurs petits-enfants, voire de leurs arrière-petits-enfants. C'est tout un défi.

Je vous dirais aussi qu'ils ne vous laisseront rien changer: ils tiennent à s'occuper de leurs propres enfants et se battent pour prendre en charge les enfants de ces derniers. Nous nous sommes donc efforcés, de multiples façons, de faire un travail dans les régions en vue de changer les politiques et autres; en cas de rupture de la structure familiale à ce niveau, des ressources seraient acheminées aux grands-parents pour les aider à nourrir leurs petits-enfants et à s'en occuper. Dans certains domaines, nous avons exercé de fortes pressions et avons collaboré avec les organismes métis de services à l'enfance et à la famille dans notre province pour apporter un changement, de manière que certaines de ces familles reçoivent de l'aide.

Cela ne s'applique pas à tous, mais nous essayons de trouver des moyens d'offrir ces types de soutien à nos aînés.

M. Glen Pearson: Merci.

La présidente: Monsieur Pearson, votre temps de parole est expiré. Je note que vous étiez bien parti sur votre lancée.

La parole est à Mme Demers.

• (1600)

[Français]

Mme Nicole Demers (Laval, BQ): Merci, madame la présidente.

Merci beaucoup, mesdames, d'être parmi nous cet après-midi.

Madame Omenihio, vous avez dit qu'il manquait des données statistiques sur les femmes métis et que vous cherchiez à combler ce manque. Avez-vous, à cette fin, demandé l'aide de Condition féminine Canada par l'entremise du Programme de promotion de la femme?

[Traduction]

Mme Melanie Omenihio: Condition féminine Canada ne s'est pas montrée particulièrement réceptive ou ouverte aux Métisses, uniquement parce qu'il y a eu un programme offert par le ministère du Patrimoine canadien qui, cette année même, a été transféré au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien: le Programme de promotion des femmes autochtones. Condition féminine, dont le budget est limité, nous aidait parfois au cas par cas, au niveau régional et pour un projet ou un autre; mais jusqu'ici elle ne s'est pas révélée réceptive ou empressée à nous aider pour des activités comme la collecte ou le regroupement de données.

[Français]

Mme Nicole Demers: Vous dites qu'il y a beaucoup de violence conjugale, beaucoup de victimes de violence dans la communauté. Dans les réserves des premières nations, il y a des refuges pour les femmes victimes de violence. Est-ce que les femmes métis ont également accès à des refuges de ce genre et, le cas échéant, est-ce que le système fonctionne de la même façon que pour les femmes des premières nations? Est-ce que vous vivez au sein de la population générale?

[Traduction]

Mme Melanie Omenihio: C'est différent chez nous. Les Métisses vivent souvent dans de grands centres urbains ou des villes; elles sont obligées de faire appel aux ressources disponibles, surtout à l'égard de la violence familiale.

Avant tout, je tiens à dire qu'il conviendrait souvent, à mon sens, d'élargir la définition de la violence familiale dans notre communauté. Les femmes autochtones, y compris les Métisses, subissent la violence de toutes sortes de façons: tout d'abord, cette violence ne commence pas toujours dans la famille. Une Métisse obligée de se mettre à l'abri se rend souvent dans un refuge ordinaire. Je défends les intérêts des femmes autochtones et des Métisses dans ma communauté depuis une vingtaine d'années, et je peux vous dire que leur présence dans un refuge ordinaire a en fait deux effets.

En premier lieu, les femmes non autochtones évaluent souvent les sévices qu'elles ont subis à la lumière de la violence exercée contre ces femmes autochtones, qui est souvent bien plus traumatisante et féroce. Après avoir observé ce que subissent les Métisses, ces femmes sont souvent portées à minimiser la violence dirigée contre elles; je ne crois pas que cela soit très sain.

Mais la deuxième conséquence est souvent un jugement porté contre nos femmes. Le racisme est une réalité, que les gens

l'admettent ou non. Beaucoup de travailleurs dans ces institutions jugent les Métisses qui viennent y trouver refuge, et ne cessent de les observer et de les juger durement. Si elles ont besoin de soutien pour leurs enfants, on s'abstient souvent de leur en donner par crainte qu'elles les abandonnent dans le refuge ou en raison de l'alcoolisme dans nos communautés. Si quelqu'un sort du refuge et y revient le même soir, les travailleurs essaient littéralement de sentir son haleine, et ainsi de suite.

Cette façon de faire porte préjudice à certaines de nos femmes. Si elles sont diabétiques, souffrent de problèmes connexes et mangent mal — ce qui arrive souvent quand on est en situation de crise — elles peuvent dégager des odeurs qui donnent l'impression d'un problème de boisson. Elles n'ont pas pris d'alcool, mais ont plutôt besoin de soutien et de soins médicaux pour leur diabète. Ces femmes sont jugées plus durement que les non-Autochtones, en raison du racisme et des préjugés contre les femmes autochtones.

[Français]

Mme Nicole Demers: Merci.

Ma question s'adresse à Mme Komaksiutiksak ou à Mme Dickson.

Vous avez publié un guide intitulé *Journey to Success - Aboriginal Women's Business Planning Guide*. Offrez-vous d'autres services aux femmes qui veulent se lancer en affaires? Êtes-vous en mesure de le faire? Sinon, avez-vous profité de l'élargissement et des modifications dont a fait l'objet le Programme de promotion de la femme de Condition féminine Canada pour faire une demande de subvention afin de vous assurer d'offrir des services permettant aux femmes de devenir autonomes?

• (1605)

[Traduction]

Mme Jennifer Dickson: Merci.

Nous offrons un très petit programme de trois jours, intitulé La voie du succès, auquel nous apportons une aide. Nous avons préparé toute la documentation, qui est entièrement en inuktitut. Nous l'offrons dans toutes les collectivités où nos finances nous le permettent. Nous aidons les femmes à devenir des entrepreneurs. Le programme marche bien, et c'est passionnant; je pourrais vous donner des exemples tout à fait merveilleux.

Le financement provient d'AINC, et pas du tout de Condition féminine — qui néanmoins nous a beaucoup aidées, je tiens à le dire. Patrimoine canadien nous donne un financement de base annuel de 220 000 \$, ce qui peut paraître mince, mais nous permet de louer des locaux et à l'occasion d'acheter un ordinateur. Condition féminine apporte aussi une petite contribution à notre lutte contre la violence. Mais tout ce qui relève du développement économique nous parvient par l'intermédiaire d'AINC.

Nous avons environ 22 projets différents. Presque tout notre travail est effectué dans le Nord. Je suis prête à parier que nous avons quinze bailleurs de fonds différents, deux fondations du secteur privé et plusieurs ministères fédéraux.

[Français]

Mme Nicole Demers: Pour ce qui est de la santé, j'aimerais savoir si vous êtes aux prises, comme c'est le cas des premières nations, avec le syndrome d'alcoolisation foetale.

Par ailleurs, vous parliez de microcrédit, et j'aimerais savoir de quelle somme vous pensez avoir besoin au départ pour aider les femmes.

[Traduction]

La présidente: Madame Demers, votre temps est écoulé.

Mme Jennifer Dickson: La question me plaît beaucoup. La somme qu'il nous faudrait au départ? Je ne sais pas, mais 10 millions de dollars nous conviendraient très bien.

La situation dans l'extrême-nord canadien atteint les proportions d'une crise. Je ne suis pas le moins du monde surprise que votre collègue ait évoqué le Soudan. Quiconque étudie la démographie canadienne sait que la communauté inuite traverse une crise.

Les femmes inuites sont véritablement les vecteurs du changement dans le Nord. Il serait merveilleux de prendre au sérieux l'idée d'un microcrédit et l'établissement d'une entité au sein du système bancaire actuel. Pauktuutit ne serait pas nécessairement le moteur de ce projet, parce que nous ne sommes pas des économistes; mais nous aimerions sans doute le faciliter et lui apporter notre concours.

Je ne connais aucune petite ville du Nord qui ne compte pas 20 ou 25 femmes capables d'aider leur collectivité si on leur donne un peu d'aide, sous forme de microcrédit et même de formation. Nous savons tous comment les choses se passent: quand une femme se débrouille, elle ne se borne pas à subvenir à ses besoins et à acheter une nouvelle voiture: elle aide les enfants, elle appuie l'école et elle soutient le système de la santé.

Je suis enthousiaste face à cette solution. Je ne plaisantais pas au sujet des 10 millions de dollars, mais à vrai dire j'ignore combien il faudrait y consacrer. Il n'en faudrait pas beaucoup: les gens y arrivent bien dans les pays du tiers monde.

Le Canada compte moins de 60 000 Inuits, soit moins que de personnes que certaines circonscriptions au centre-ville de Toronto. Le problème peut être réglé. Il serait absolument merveilleux que le gouvernement le prenne en charge et déclare qu'une solution doit être trouvée.

La présidente: Merci. Excusez-moi, je suis obligée de passer à l'autre personne pour qu'elle pose une question.

Mme Jennifer Dickson: Je voulais simplement dire, pour en revenir à la question sur le syndrome d'alcoolisation foetale, que nous sommes fortement engagés dans ce problème. C'est l'un de nos principaux dossiers.

La présidente: D'accord.

Madame Smith, vous avez sept minutes.

Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC): Merci infiniment. C'est un grand plaisir de vous avoir parmi nous aujourd'hui. Certaines de vos observations sont très pénétrantes et aideront beaucoup le travail de notre comité sur la condition féminine. De l'enthousiasme et de la créativité se dégagent de vos paroles, et il est clair que votre travail vous tient à cœur. Merci d'avoir pris le temps de venir aujourd'hui.

J'aimerais poser une question à Ulrike Komaksiutiksak. L'occasion ne vous a pas été donnée de prendre la parole. Je me demande si vous pourriez consacrer quelques minutes à dire au comité ce que vous ressentez et ce que vous souhaitez lui communiquer aujourd'hui.

Mme Ulrike Komaksiutiksak (directrice des programmes, Pauktuutit Inuit Women of Canada): Je souhaitais ajouter quelques mots à la discussion qui a eu lieu.

J'estime que nous devons songer à une approche sur plusieurs fronts. Il ne s'agit pas uniquement de lancer des entreprises, mais de tout examiner: le développement du jeune enfant, le fort taux de grossesse chez les adolescentes des collectivités inuites, parfois le rôle parental nécessaire pour appuyer une jeune mère adolescente, rôle qui peut être dévolu à la grand-mère ou à l'aîné. Toutes ces choses se produisent pour des raisons véritables: il faut donc adopter une approche sur plusieurs fronts.

L'initiative de Pauktuutit sur les femmes inuites et les affaires examine les programmes de développement commerciaux qui existent déjà. Les femmes inuites ne suivent pas ces programmes au niveau communautaire, lacune que nous essayons de combler. Le premier jour de l'atelier est consacré à déterminer si les gens souhaitent ou non devenir des entrepreneurs, et ce que cela entraîne. Certaines personnes lancent une entreprise après avoir suivi l'atelier; d'autres ne veulent pas s'y engager, parce qu'il faut cinq ans pour établir une entreprise, mais peuvent vouloir retourner aux études.

Nous devons nous pencher sur la crise du logement et sur l'infrastructure, ainsi que tenir compte de différentes situations, par exemple une garderie, créée par une femme pour participer à l'économie, qui est fermée parce que l'édifice contrevient aux normes de sécurité. Ou encore une garderie veut servir la nourriture du pays — dont beaucoup de nos gens dépendent —, mais cela est interdit parce qu'il faut l'envoyer par avion à Toronto pour une inspection de sa sécurité, tout dépendant de la communauté inuite en question. Je dis au comité qu'il faut aborder de telles situations sous plusieurs angles.

Pour ce qui concerne la condition féminine, Pauktuutit prépare actuellement des modèles adaptés à la culture qui abordent la violence de la façon dont les collectivités elles-mêmes voient cette violence: le but est de réduire à la fois les épisodes de violence et la tolérance dont elle jouit dans nos collectivités.

• (1610)

Mme Joy Smith: J'ai une autre question. Je dispose de sept minutes seulement, mais je suis contente de vous avoir posé la question. Je peux voir que vous étiez impatiente de nous parler, ce qui est une très bonne chose.

Nous sommes très fiers du fait que Condition féminine essaie à l'heure actuelle d'obtenir la pleine participation des femmes dans tous les secteurs de la société. Beaucoup d'argent a été mis dans les programmes; vous pouvez vous procurer une demande auprès du gouvernement en vue d'obtenir du financement pour les programmes.

Ce qui me frappe, c'est que beaucoup de vos programmes sont menés à la base et apportent une aide véritable aux femmes sur le terrain. Vous dites par exemple que beaucoup de jeunes tombent enceintes et que ces femmes doivent s'informer sur l'art parental, la nutrition et ainsi de suite; avez-vous fait une demande de financement dans ce domaine? Ce serait idéal pour vous.

Mme Jennifer Dickson: Nous entretenons des liens très étroits avec nos collègues de Condition féminine Canada; nous discutons des différentes possibilités et on nous a exposé la situation. Je ne sais pas si les membres du comité sont au courant, mais si j'ai mentionné précédemment que nous obtenions notre financement de base de Patrimoine canadien, pour l'autre portion, tout cela est en train de changer. Cette responsabilité échappe maintenant à Patrimoine canadien et va désormais relever du MAINC. On nous a dit que nous aurions plus difficilement accès aux services de Condition féminine Canada.

Mme Joy Smith: Qui vous a dit cela?

Mme Jennifer Dickson: Les gens de Condition féminine Canada.

Mme Joy Smith: De qui parlez-vous exactement? Je fais partie de ce comité et personne ne m'a jamais rien mentionné de tel. Comment pourriez-vous avoir moins accès à ces services?

Mme Jennifer Dickson: Les fonctionnaires avec lesquels nous collaborons nous ont indiqué qu'il n'y avait rien à faire étant donné que le fonds utilisé l'an dernier pour financer différentes activités n'a pas été renouvelé.

Mme Joy Smith: Vous ont-ils parlé des nouvelles possibilités de financement?

Mme Jennifer Dickson: Non. Je ne suis au courant d'aucune nouvelle possibilité de financement auprès de Condition féminine Canada.

• (1615)

Mme Joy Smith: Eh bien, je vous dis aujourd'hui qu'un financement est accessible aux femmes qui lancent des programmes locaux. Nous voulons nous assurer qu'il existe des enveloppes de fonds pour lesquels vous pouvez présenter des demandes. Et quand je parle d'enveloppes, il s'agit en fait de millions de dollars. Le financement de programme qui existait auparavant est toujours là et nous avons même ajouté 5 millions de dollars additionnels.

Nous voulons voir si les gens présentent effectivement des demandes. Il ne fait aucun doute que nous vous encourageons à le faire. J'entends les remerciements de différentes associations de toutes les régions du Canada qui nous disent qu'elles n'ont jamais eu droit à du financement auparavant. Il peut s'agir d'un petit programme d'intervention auprès des parents pour leur montrer la façon de bien nourrir leurs enfants. Beaucoup de bénévolat a été fait à ce chapitre au fil des ans. Quelqu'un a fait valoir que l'accès à une petite quantité de fonds constituait un atout majeur parce que les gens font très bon usage de cet argent. Je vous invite donc à essayer, parce que c'est mon rôle ici.

Mme Jennifer Dickson: Je vais le faire, avant la fin de la journée.

Mme Joy Smith: Vous devriez vraiment vous renseigner auprès de Condition féminine Canada. Je ne vous garantis pas que vous allez obtenir tout ce que vous voulez, mais faites-en au moins la demande.

Mme Jennifer Dickson: Est-ce qu'on trouve l'information sur le site Web?

Mme Joy Smith: Le formulaire de demande est sur le site Web.

J'ai également une question à poser à Melanie à la suite de son exposé très intéressant où elle identifiait les obstacles qui se dressent devant les femmes métisses, soulignait leurs forces et proposait des solutions. Vous avez indiqué que l'un des objectifs était justement de faire tomber ces obstacles. Vous en avez ensuite énuméré quelques-uns. Je conviens avec vous que le racisme est toujours présent, aussi vibrant que jamais.

Pouvez-vous indiquer quelques-unes des mesures que vous prenez actuellement pour sensibiliser les gens à cette réalité et au fait que cette situation est totalement inacceptable? Comment enseignez-vous aux victimes du racisme à prendre conscience de leur propre identité et du fait que ce ne sont pas elles qui ont un problème, mais bien l'autre personne? Existe-t-il des programmes ou toute autre mesure à cette fin?

Mme Melanie Omenihio: Nous prenons certaines dispositions en vue de régler les problèmes de ce genre. Dans une perspective nationale, je dois vous dire que la plupart de ces interventions ont en fait lieu à l'échelon régional ou provincial. Comme je suis de

l'Alberta, je pourrais vous donner des exemples de cette situation que je connais bien. Nous siégeons au sein d'un comité de la police contre les crimes haineux dont le travail contribue à sensibiliser les gens de telle sorte qu'ils connaissent les démarches à entreprendre s'ils sont victimes d'un tel crime. La plupart du temps, les membres de notre communauté sont désensibilisés; ils croient que le racisme fait partie de leur vie quotidienne, alors ils n'y réagissent pas. Nous nous efforçons donc de changer ces attitudes.

Nous intervenons de façon proactive dans le domaine des droits de la personne en essayant notamment de faire de la sensibilisation quant à la violation de certains de ces droits. Mais la principale difficulté à laquelle nous nous heurtons — et c'est encore le cas aujourd'hui — vient du fait que le racisme se manifeste en grande partie de façon systémique, alors que des politiques et des mesures au sujet desquelles nous n'avons pas notre mot à dire sont élaborées en fonction de valeurs et de perceptions racistes. Nous devons donc être capables de mettre au jour ces cas particuliers afin de contribuer à rectifier le tir. Ainsi, lorsque nous avons constaté des cas manifestes, comme l'utilisation du visage d'une femme autochtone comme cible d'entraînement au tir à Saskatoon, nous avons pu porter la situation à l'attention du public et contribuer à changer les choses. Ce n'était pas une photo d'une femme autochtone, mais de quelqu'un habillé pour ressembler à une femme autochtone, qui était utilisée pour l'entraînement dans les salles de tir de la police en Saskatchewan.

Il y a donc des choses semblables que nous allons travailler sans relâche à changer, mais il est difficile de déterminer exactement au sein de ces institutions où se situent les politiques qui doivent être modifiées. Il arrive souvent que nous nous heurtions à une certaine résistance à ce chapitre parce que personne au Canada, et c'est l'une des choses que j'ai apprises au sujet de ce pays, ne veut admettre que le racisme existe. Tant et aussi longtemps que personne ne fait état du racisme, celui-ci peut perdurer. Il devient alors vraiment difficile d'intervenir pour modifier les choses par la suite.

La présidente: Merci beaucoup.

Madame Dickson, je veux seulement m'assurer que vous aviez bien dit que vous receviez habituellement votre financement de Patrimoine canadien et que ces fonds relèvent maintenant du MAINC.

D'accord. À ce sujet, je crois que Mme Smith vous disait que Condition féminine Canada peut avoir du financement à vous offrir et que vous pouvez visiter le site Web pour savoir comment y avoir accès.

C'est bien cela, madame Smith?

Mme Jennifer Dickson: Merci pour cette précision. Je vous en suis reconnaissante.

La présidente: Merci.

Nous passons maintenant à Mme Mathysen qui dispose de sept minutes.

Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD): Merci, madame la présidente.

Un grand merci pour l'information que vous nous avez transmise. Il est vraiment formidable de pouvoir vous accueillir ici et discuter ainsi avec vous.

J'espère, madame Dickson, que vous tiendrez le comité au courant de vos démarches. J'aimerais bien savoir si vous parviendrez à obtenir ce financement. Je pense qu'il serait important que notre comité le sache.

J'ai suivi avec grand intérêt les exposés qui nous ont été présentés et j'aurais une question à l'intention de Melanie. En réponse à une intervention de Mme Demers, vous avez parlé du besoin de pouvoir compter sur des données statistiques. Quels renseignements statistiques vous seraient les plus utiles dans vos efforts pour régler les problèmes des femmes métisses?

● (1620)

Mme Melanie Omenihio: Nous avons fait des démarches auprès de Statistique Canada afin d'obtenir toutes les données disponibles en provenance des différentes sources accessibles. Mais l'un des problèmes qui se posent avec la nation métisse — le problème de l'identificateur métis, comme nous l'avons désigné, faute de terme plus approprié — vient du fait qu'il nous est impossible de savoir quels services de santé sont insuffisants ou ne disposent pas des ressources nécessaires, parce que personne ne nous demande si nous sommes Métis. Je pourrais vous citer plusieurs exemples en ce sens. Si vous êtes membres d'une première nation, on vous demande immédiatement de vous identifier comme tel, étant donné que des ressources sont allouées à cette fin pour payer les services de santé, mais si vous êtes Métis, on ne vous pose même pas la question. On nous dit que ce serait faire montre de racisme que de nous demander si nous sommes Métis. On ne recueille donc pas ces statistiques et nous ne savons pas... À l'échelon communautaire, nous savons que nos enfants ne jouissent pas du même accès aux services de santé. C'est parfois dû au fait que les gens ne savent pas où se rendre pour obtenir ces services, ou que les femmes n'y ont pas accès, ou encore que les services en question sont trop coûteux. Il y a plusieurs facteurs. Nous ne pouvons que formuler des hypothèses à cet égard.

Par exemple, même lorsqu'on s'est employé à recenser les sans-abri dans les collectivités, une situation qui pose un grave problème, on ne demandait pas aux gens s'ils étaient Autochtones. On ne vous demande pas si vous êtes Métis ou si vous faites partie d'une première nation, parce que ce serait raciste. Il y a donc des bénévoles qui font des tournées aux fins de ce recensement pour demander aux gens s'ils ont un endroit où passer la nuit. Il y a alors une petite case à cocher pour indiquer s'il s'agit ou non d'un Autochtone. Si le bénévole croit qu'une personne est Autochtone en raison de son apparence physique, il va cocher cette petite case. Si la personne n'a pas l'apparence d'un Autochtone, la case restera intacte, parce qu'on ne peut pas poser la question étant donné qu'on assimile cela à du racisme.

Je veux vous dire que je suis Métisse et que je suis très fière de mon identité. Si quelqu'un m'interroge au sujet de ma nationalité, je n'ai aucun problème à l'affirmer, pas plus que je ne suis offensée lorsqu'on s'enquiert de ma culture. De fait, je suis toujours heureuse de faire connaître mon identité et j'en tire une grande fierté. Ma grand-mère était fière de cette identité, mon arrière-grand-mère également et j'ai élevé mes enfants en essayant de leur inculquer cette même fierté. Alors, personne ne devrait se sentir coupable de racisme à mon endroit s'il me demande qui je suis et d'où je viens.

Mme Irene Mathysen: Merci.

J'ai noté dans les données que seulement 5 p.100 des femmes métisses, et je dis bien seulement 5 p.100, sont capables d'avoir une conversation dans leur langue autochtone.

Je pose la question à la cantonade. Dans quelle mesure la langue est-elle importante pour améliorer la qualité de vie des Autochtones et des Inuits? Quelles sont les répercussions de la perte du financement pour les programmes linguistiques? Nous avons constaté que ces sommes avaient disparu. Y a-t-il des impacts défavorables?

● (1625)

Mme Melanie Omenihio: Pour nous comme pour les Métis, le michif est la langue nationale. Il fait partie des langues que l'on est en voie de perdre et qui pourraient éventuellement disparaître parce que le nombre de personnes qui parlent le michif diminue sans cesse.

Notre langue est l'un des éléments de notre culture; c'est une partie de notre identité. Il s'agit d'une langue très vivante qui s'articule autour de verbes. Lorsque quelqu'un raconte une histoire dans notre langue, vous le verrez souvent entouré de gens qui vont assurément hurler de rire. Si vous traduisez l'histoire en français, elle ne sera plus drôle du tout. C'est donc une langue très animée qui s'inscrit dans notre identité et dans notre culture. Elle est en voie de perte, car il y a de moins en moins de locuteurs en mesure de la partager et de la traduire.

De fait, dans les communautés métisses de ma génération, ma grand-mère ne parlait que le cri alors que mon arrière-grand-mère n'a jamais dit un mot d'anglais; elle utilisait seulement un mélange de cri et de français, ce qui correspond au michif. Nous comprenions tout ce qu'elle disait, mais nous n'avions pas le droit d'utiliser cette langue parce que cela nous aurait identifiés et fait de nous d'éventuelles cibles pour le racisme. Cela s'expliquait par le fait que nos parents avaient fréquenté les pensionnats où leur langue était considérée comme répréhensible, ce qui les avait incités à ne l'utiliser qu'entre eux et au sein de la famille. Les gens de ma génération connaissaient bien souvent seulement les mots tirés des blagues grivoises qui étaient racontées. Autant de mots que nous n'étions pas censés répéter, mais c'est ceux-là que nous retenions.

Il est donc vraiment important que nous mettions en place des programmes, ce à quoi nous nous employons actuellement, pour faire en sorte que nos jeunes puissent s'intégrer à notre culture et se développer à l'intérieur de celle-ci. Si nous perdons notre langue, nous renonçons à une partie de notre culture et de notre patrimoine.

Mme Jennifer Dickson: Je suis d'accord.

Pour revenir à votre question de tout à l'heure, les données relatives aux Inuits sont pour ainsi dire inexistantes, comme chacun le sait. Lorsque les gens voyagent en Extrême-Orient, en Chine et au Japon, et qu'ils soutiennent que les citoyens de ces pays sont tous pareils, c'est tout aussi insultant que lorsqu'on amalgame tous les Autochtones du Canada, y compris les membres des premières nations et les Inuits. Je ne parlerai pas au nom des Métis, mais je sais que les Inuits sont très offensés du fait qu'on ne les dissocie jamais des premières nations. C'est donc ma réponse concernant les données.

La question de la langue est essentielle. L'inuktitut est une langue très difficile à apprendre. On dit que c'est légèrement plus facile que le mandarin, mais par très peu. J'y ai travaillé à tous les jours pendant quatre ans et je suis un peu désespérée. Je peux dire *quyanamiik* et plusieurs autres choses. Encore là, c'est une langue qui ne se traduit pas; il faut la translitérer. Lorsqu'on essaie de traduire, on perd l'humour, ou le sens de l'histoire, ou encore la tradition. Je ne veux pas commencer à discuter des sources de financement pour les différents programmes, mais je crois que la disparition de cette langue, le cas échéant, serait une grande perte pour le monde. L'inuktitut permet de véhiculer un si grand nombre de vérités spirituelles.

Pauktuutit a réussi à trouver 50 000 \$ l'an dernier pour la reproduction d'un ouvrage intitulé *The Inuit Way*, dont vous devriez tous avoir un exemplaire étant donné que nous l'avons envoyé à tous les députés fédéraux à l'automne. Je vous invite à le lire pour en apprendre davantage au sujet de la culture inuite.

La présidente: Nous passons maintenant à la deuxième série de questions.

Madame Jennings, vous avez cinq minutes.

L'hon. Marlene Jennings (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine, Lib.): Merci beaucoup, madame la présidente.

Un grand merci à nos témoins qui nous font bénéficier de leur sagesse et de leurs expériences, en plus de nous communiquer tous ces faits.

Je veux revenir sur l'un des points que vous avez toutes les deux soulevés, au nom des Inuits et des Métis, respectivement. Il s'agit du manque flagrant de suivi statistique. Si la question m'intéresse autant c'est parce que, à venir jusqu'à tout récemment, la réalité de ma propre communauté était grandement sous-représentée dans le recensement de Statistique Canada.

Au milieu des années 1990, j'ai ainsi participé à titre de présidente honoraire à un groupe de travail dirigé par un professeur de l'Université McGill, Jim Torczyner. Celui-ci a pu obtenir des fonds du gouvernement fédéral afin de mener son propre recensement en s'appuyant sur une nouvelle définition de « personne de race noire » afin de veiller à ce que tous les citoyens de descendance africaine soient pris en compte.

À titre d'exemple, je dirais qu'il y a au Canada des gens qui se définissent comme étant Brésiliens, mais qui sont en fait des Noirs. Le taux de sous-déclaration se situe à 40 p. 100 pour ces personnes. Cela s'est traduit par un financement insuffisant au titre des ressources gouvernementales nécessaires — tant à l'échelon municipal qu'au niveau provincial ou fédéral — pour les services de santé et l'éducation des communautés de descendance africaine au Canada. En outre, les organisations oeuvrant au sein de ces communautés ne pouvaient s'appuyer sur une base statistique établie de façon scientifique pour faire valoir que des fonds supplémentaires étaient requis pour certains services. Je pense qu'il s'agit d'un problème important pour tous les membres de nos premières nations, qu'il s'agisse d'Autochtones, d'Inuits ou de Métis. Voilà pour la première chose. Notre comité pourrait examiner cette question de façon plus approfondie afin d'éventuellement formuler certaines recommandations à cet égard.

Par ailleurs, j'aimerais obtenir davantage de précisions de chacune de vous relativement au problème du racisme. Le racisme se porte mieux que jamais au Canada. La discrimination se tire très bien d'affaire également. Je pense que si nous n'admettons pas cette réalité, nous ne pourrions jamais trouver de solutions. Je sais bien que les gens ont un mécanisme d'autodéfense. Dès qu'on aborde la question, bien des gens se crispent parce qu'ils croient qu'on les accuse.

• (1630)

La présidente: Madame Jennings, il serait temps que vous posiez votre question.

L'hon. Marlene Jennings: De combien de temps je dispose? Sept minutes?

La présidente: Il ne vous reste qu'une minute 30 secondes.

L'hon. Marlene Jennings: Désolée. Je ne savais pas que j'avais si peu de temps. Je croyais que c'était sept minutes.

Je voudrais donc savoir si vous êtes en mesure d'obtenir un soutien gouvernemental quelconque pour lutter contre ce problème, qu'il se manifeste au chapitre des logements de transition, dans l'éducation ou dans vos activités de défense des droits. Vous est-il

possible de bénéficier d'un soutien gouvernemental, qu'il soit financier ou autre?

La présidente: Vous avez une minute pour répondre. Nous vous écoutons.

Mme Jennifer Dickson: Nous n'avons pu obtenir aucun soutien gouvernemental pour les questions liées au racisme. Je dois toutefois admettre que nous avons dû composer avec un si grand nombre de crises dans le Nord qu'il ne s'agit pas de l'une de nos priorités pour l'instant. Nous n'avons pas consenti d'énormes efforts pour nous assurer un tel soutien, mais nous apprécierions beaucoup pouvoir en bénéficier, le cas échéant.

Je suis entièrement d'accord... et notre aide vous est acquise, si vous souhaitez obtenir toutes les statistiques pertinentes. Nous pourrions reprendre à notre compte tous vos propos au sujet de votre communauté.

Je vais vous donner seulement un exemple, celui du suicide chez les adolescents. On dit que le taux de suicide chez les adolescents autochtones est sept fois plus élevé que dans l'ensemble de la population canadienne. Eh bien, si vous établissez une distinction pour les Inuits, vous obtiendrez un taux 18 fois plus élevé. Je ne connais pas une seule famille inuite qui n'ait pas vécu le suicide d'un adolescent. Essayez un instant d'imaginer la même situation dans votre propre contexte. Il s'agit seulement d'un exemple; je pourrais vous en fournir des tas d'autres.

Les populations nordiques vivent actuellement une situation de crise et les Canadiens n'en sont même pas conscients. Cette ignorance des Canadiens est attribuable à l'absence de statistiques.

La présidente: Vouliez-vous ajouter quelque chose, madame Omeniho?

Mme Melanie Omeniho: Je dirais que nous n'avons bénéficié d'aucun soutien ni financement du gouvernement. Nous collaborons avec la Northern Alberta Alliance on Race Relations pour essayer de sensibiliser les gens au problème du racisme. Nous intervenons auprès des jeunes pour essayer de changer leurs attitudes dès l'enfance, de manière à effacer cette image de l'ivrogne dans le caniveau que certains ont toujours de nous.

La présidente: Merci.

Nous passons à M. Stanton qui dispose de cinq minutes.

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Je suis de votre côté, madame la présidente.

L'hon. Marlene Jennings: Vous profitez de mon manque de connaissance.

M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC): Merci, madame la présidente.

J'aimerais d'abord obtenir une précision. Vous avez parlé brièvement des nouveaux programmes de financement qui relèvent de Condition féminine Canada. Je crois que vous serez intéressées de savoir que les femmes autochtones figurent au cœur des priorités établies pour ces programmes. Il y avait trois secteurs différents: minorités visibles; Autochtones; immigrantes et aînées. En fait, cela donne quatre secteurs de priorité distincts. Comme l'enveloppe de fonds disponible est plus importante, ce serait bon de voir ce qui peut être fait.

J'aurais maintenant une question à l'intention de Melanie. Dans votre exposé, vous avez fait une déclaration que j'aimerais explorer davantage. C'est dans la section où vous parlez de la situation à venir en matière de sécurité économique. Vous dites ce qui suit:

En tant que femmes métisses, nous reconnaissons que nous pourrions assurer notre sécurité économique en partie en renforçant nos moyens d'action et en reprenant notre rôle traditionnel au sein de notre société.

Pourriez-vous nous dire ce que vous entendez par la reprise de votre rôle traditionnel et nous expliquer en quoi cela pourrait améliorer la situation économique des femmes métisses?

Mme Melanie Omeniho: Il faut préciser, d'abord et avant tout, que les femmes métisses ont toujours, traditionnellement et historiquement, été celles qui accomplissaient le travail au sein du ménage. Elles ont toujours fourni un apport économique au foyer, génération après génération. C'est une réalité inhérente à notre identité. Nous formons une société extrêmement matriarcale. Très souvent, les hommes pouvaient quitter nos communautés pendant des mois, voire des années, et les femmes devaient faire le nécessaire pour assurer le bien-être et la subsistance de tous les membres de la communauté.

Si j'affirme qu'il nous faut accorder plus de moyens d'action aux femmes et leur redonner leur rôle traditionnel, c'est en partie dû au fait — et je ne blâme personne — qu'à compter du moment où les contacts avec les Européens se sont intensifiés au sein de nos communautés, avec la place que les églises ont voulu y prendre, l'attitude de nos hommes a commencé à changer. Ils ont adopté une approche davantage patriarcale. Bon nombre de nos hommes... je n'ai pas de statistiques pour le prouver, mais je pense que c'est un peu de là qu'originent la violence et l'agressivité au sein de nos communautés. Certaines de nos coutumes traditionnelles et des valeurs culturelles qui nous étaient transmises ont évolué, et nous devons maintenant renverser la vapeur.

Souvent, les femmes étaient le soutien principal de la famille et lui fournissaient la plus grande partie de ses revenus et de l'apport économique nécessaire à sa subsistance. Ce sont elles qui s'assuraient que l'on puisse compter sur des économies pour les vieux jours. C'est le rôle qu'elles remplissaient dans nos communautés.

Si nous pouvons réinstaurer une partie de ces valeurs culturelles et traditionnelles, tout en trouvant une place au sein de nos communautés permettant à nos hommes de bien accepter le rôle accru confié aux femmes, je pense que tout le monde s'en porterait mieux.

•(1635)

La présidente: Monsieur Stanton.

M. Bruce Stanton: Me reste-t-il du temps, madame la présidente?

La présidente: Il vous reste une minute et demie.

M. Bruce Stanton: Très bien.

Alors je vais laisser la parole à Mme Davidson, si je le peux.

Mme Patricia Davidson (Sarnia—Lambton, PCC): Merci.

J'ai une question très brève. Melanie, elle s'adresse à vous elle aussi.

Dans votre mémoire, vous avez indiqué que 42 p. 100 des femmes métisses qui avaient des enfants étaient monoparentales. Je pense que c'est un chiffre extrêmement élevé. J'ai quelques questions à ce propos.

Savez-vous quelle est la norme nationale chez les populations non métisses ou non autochtones? Je ne connais pas cette statistique et je ne sais pas si vous la connaissez ou non. Je présume qu'elle doit être bien inférieure à cela.

Mme Melanie Omeniho: Je ne l'ai pas ici. Je suis désolée.

Mme Patricia Davidson: Très bien.

Pour revenir à l'objet de cette étude, soit la sécurité économique, avez-vous des idées de mesures qui pourraient aider ce groupe de Métisses à améliorer sa sécurité économique? La solution pourrait être différente pour la population des femmes métisses.

Mme Melanie Omeniho: Tout ce que je sais, c'est que la seule façon d'améliorer la sécurité économique des femmes métisses est de commencer dès leur jeune âge et de travailler avec elles pour les aider à comprendre comment vivre. Elles devraient être en mesure d'amasser des ressources en cours de route afin d'économiser pour assurer leur sécurité économique quand elles vont avoir des enfants.

Dans les faits, on parle de ces réalités, comme des 42 p. 100 de familles monoparentales, et l'on dit qu'elles sont sous-employées. Quand on tient compte... Je peux prendre mon propre exemple. J'ai trois filles, qui sont toutes d'âge postsecondaire, sauf une. Comment pouvons-nous nous permettre de payer tous leurs frais de scolarité et les choses dont elles ont besoin pour aller à l'université pour que nos filles aient une sécurité économique? Nous allons devoir travailler pour y arriver. Nous savons qu'il n'y a pas de solution immédiate à ce type de problème. Il va falloir avancer un pas à la fois.

La présidente: Merci.

[Français]

Madame Deschamps.

Mme Johanne Deschamps (Laurentides—Labelle, BQ): Merci, madame la présidente.

Permettez-moi d'abord de vous remercier d'avoir accepté de venir témoigner et de dresser pour nous ce portrait assez sombre de la situation de vos communautés. Je suis particulièrement touchée. Les femmes chez vous souffrent de graves pressions, entre autres sur le plan économique. Il est beaucoup question de violence, et il me vient aussi en mémoire des allusions à l'inceste.

Vous avez dit également que le taux de suicide était de 18 p. 100 ou même plus élevé. J'aimerais savoir qui est touché et si les jeunes le sont davantage. Est-ce que ce sont eux qui en arrivent à poser ce geste malheureux? Est-ce le fait d'avoir devant eux moins de rêves, moins d'ambitions? Qu'est-ce qui arrive? Je m'interroge beaucoup en voyant un taux de suicide aussi élevé.

•(1640)

[Traduction]

Mme Jennifer Dickson: Merci.

Le taux de suicide que j'ai donné est celui chez les adolescents. Je n'ai pas dit qu'il était de 18 ou de 17 p. 100. J'ai dit qu'il était 17 fois plus élevé que celui chez les Canadiens ordinaires. C'est épouvantable.

Il y a toutes sortes de théories. La plupart des jeunes qui se suicident sont des garçons. La chasse change dans le Nord en raison de la raréfaction des ressources et du changement climatique, de l'évolution des lois et de l'augmentation du nombre d'êtres humains.

Nous formons la troisième génération de personnes depuis l'époque des pensionnats, et les problèmes que les pensionnats ont créés se multiplient pour cette raison. Nous sommes très touchés par le problème des pensionnats, puisque nous sommes très touchés par les services continus offerts aux gens. Cela signifie bien plus que de simplement émettre un chèque. C'est une grosse affaire. Nous en sommes à la troisième génération maintenant, et c'est un problème.

En passant, il n'est pas propre au Canada. Il y a beaucoup de pays du tiers monde en ce moment où le suicide chez les adolescents prend des proportions démesurées. C'est donc un grave problème mondial. J'essayais de dire que le Canada n'est pas à l'abri de ce problème et que les jeunes Inuits sont très stressés.

[Français]

Mme Johanne Deschamps: Madame Omeniho, y a-t-il dans votre communauté un taux de suicide plus élevé?

[Traduction]

Mme Melanie Omeniho: Je ne pourrais pas vous donner de statistiques. On ne les a jamais calculées pour nous. Je ne crois pas que nous nous comparions aux premières nations pour beaucoup de statistiques... Je pense que les chiffres sont plus élevés chez nous pour ce qui est du faible niveau d'éducation, du suicide, de l'ETCAF et des autres problèmes du genre. Nous y travaillons, mais nous n'avons pas de statistiques.

J'aimerais vous dire une petite chose sur les statistiques et leur importance pour nous. Nous n'en voulons pas seulement pour pouvoir dire au gouvernement ou aux autres quelles sont les statistiques pour montrer qu'il y a un problème. Par l'analyse de statistiques, on peut parfois évaluer la source d'un problème. Alors plutôt que d'essayer d'appliquer une solution temporaire, notre collectivité pourrait trouver une solution en fonction de la cause même du problème.

La présidente: Il vous reste trente secondes, donc je vous prierais d'être brève.

[Français]

Mme Johanne Deschamps: Vous avez parlé de ce qui est le plus fondamental pour une société, peu importe l'origine, c'est-à-dire la nécessité de défendre et conserver ses traditions. Il s'agit ici de ne pas oublier qui l'on est et d'où l'on vient. Je pense qu'il est impératif de replacer cette appartenance au centre des valeurs de la communauté. Je viens du Québec, et comme peuple, nous partageons ce sentiment avec vous.

La présidente: Merci beaucoup, madame Deschamps.

[Traduction]

Nous allons entendre Mme Mathysen, pour cinq minutes.

Mme Irene Mathysen: Merci, madame la présidente.

Dans sa proposition stratégique de 2006, Pauktuutit souligne que la piètre qualité des logements et le surpeuplement ont un effet dévastateur sur la santé et le bien-être social. Pouvez-vous nous parler de l'incidence des mauvaises conditions de logement sur la sécurité économique des femmes? Les femmes métisses éprouvent-elles les mêmes difficultés? Enfin, le Canada doit-il se doter d'un programme national sur le logement pour remédier à ce problème?

Mme Jennifer Dickson: Oui, le Canada doit se doter d'un programme national sur le logement...

Je vais simplement vous décrire un peu les conditions de logement dans le Grand Nord. Dans les années 1950, quelqu'un a conçu une maison qui lui semblait adaptée pour le Nord, et tout le monde s'est mis à en construire partout. Je pense qu'ils les transportent par avion et les déposent là-bas. Je ne sais pas où elles ont leur place, mais elles n'ont pas leur place dans le Nord, parce qu'elles sont étanches à l'air, ce qui signifie que si 17 personnes vivent dans la même maison et qu'il y en a 11 qui fument, tous les enfants de deux ans dans la maison ont une maladie des voies respiratoires supérieures. Si vous allez voir les enfants malades dans les hôpitaux du Canada, vous allez voir que 80 p. 100 des enfants de deux ans qui se trouvent dans

les hôpitaux pour enfants viennent du Nord. Ce n'est qu'un élément. Ce n'est qu'un problème de santé directement lié à l'étanchéité de la maison.

Pour ce qui est du nombre de maisons, elles sont bien loin d'être assez nombreuses. Ces maisons n'ont pas été conçues en fonction des réalités du Nord. Si je sors et que je tue un phoque, je le ramène à la maison et le dépèce sur mon plancher de cuisine, qui n'est pas muni d'un drain. Vous pouvez imaginer le type de... Je n'essaie pas d'être sensationnaliste, c'est vraiment la situation.

Ces maisons ne sont pas adaptées à la culture inuite. Bien souvent, on ouvre la porte d'en avant et on se trouve dans le salon, pendant qu'il fait moins 47 degrés dehors, donc toute la chaleur sort.

Le logement est un immense problème. Si vous ne faisiez qu'une chose dans le Nord et que ce serait d'améliorer le logement, ce serait bénéfique. Bref, oui, nous avons besoin d'une stratégie nationale sur le logement. Absolument.

● (1645)

Mme Irene Mathysen: D'accord.

Mme Melanie Omeniho: Dans nos collectivités métisses, il y a peu de programmes de logement social. L'attente pour la plupart de ces logements est de cinq à six ans. Le logement est un problème de premier plan pour les Métis, particulièrement pour les femmes.

Je viens de l'Alberta. Il y a là une véritable crise du logement. Même avec un million de dollars en banque, on ne pourrait pas acheter de maison les meilleurs jours en Alberta, et je ne blague pas. La plupart des appartements de deux chambres à coucher se louent 1 700 ou 1 800 \$ par mois. Nos femmes occupent souvent des emplois à 7 ou 8 \$ l'heure, donc la seule façon abordable pour elles de se loger, c'est de risquer leur sécurité et celle de leurs enfants et de vivre avec des gens qui n'ont pas toujours la qualité de vie à laquelle on voudrait exposer ses enfants. Beaucoup de familles partagent des maisons pour survivre. Ce n'est pas l'idéal.

La présidente: Vous avez trois minutes et demie.

Mme Irene Mathysen: Vous avez parlé du nombre de familles monoparentales et des problèmes que cette situation engendre. Le gouvernement fédéral devrait-il se fixer pour objectif de se doter d'un système national de garderies pour aider ces jeunes mères?

Mme Jennifer Dickson: Oui, à la condition qu'il ne soit pas préconçu selon une formule unique pour tous. Les besoins des jeunes enfants dans le Nord — et même partout ailleurs, mais nous parlons du Nord aujourd'hui —, varient d'un village à l'autre et d'une collectivité à l'autre. Effectivement, si nous nous occupions des... Pourrions-nous commencer avant la naissance? Si nous offrions des services à la prime enfance, ce serait très bénéfique.

Mme Ulrike Komaksiutiksak: J'allais dire aussi qu'il y a beaucoup de façons de s'occuper des jeunes enfants. Par exemple, dans le Sud, certains parents placent leurs enfants en garderie, certains les confient à des gardiennes en milieu familial et d'autres les confient aux grands-parents. Il ne devrait pas y avoir une seule formule pour tous; les programmes devraient être adaptés aux collectivités. Quels sont les besoins de la collectivité? Comment la collectivité voit-elle la garde des jeunes enfants?

Mme Melanie Omeniho: Je tiens à vous dire que pour les familles monoparentales, la garde des enfants est un enjeu très important. Dans beaucoup de collectivités, et je l'entends partout sur notre territoire, si l'on prévoit avoir des enfants, il est conseillé d'inscrire son nom dans une garderie avant même de tomber enceinte pour avoir une place en garderie quand l'enfant atteint 18 mois. Il y a donc essentiellement une liste d'attente de trois ans pour obtenir une place en garderie dans plusieurs provinces.

La garde des enfants est importante, mais pour les familles monoparentales, je tiens à dire que ce n'est qu'une petite pièce du casse-tête, parce que nous avons toujours travaillé. Il faut mettre d'autres mécanismes d'aide en place. Je vous ai dit que 69 p. 100 des Métis vivaient dans les centres urbains et qu'ils avaient quitté nos anciennes communautés culturelles. Du coup, ils perdent leur culture et leurs liens avec elle. Grand-maman n'habite plus juste à côté. Nous devons veiller à offrir de l'aide aux parents monoparentaux.

La présidente: Merci.

Nous allons donner la parole à Mme Grewal pour cinq minutes.

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Merci, madame la présidente.

Je vous remercie de ces observations éclairées.

J'aimerais poursuivre dans la foulée des questions de Mme Davidson sur les femmes métisses avec enfants en milieu urbain et le fait que 42 p. 100 d'entre elles sont monoparentales. Pourquoi les femmes métisses en milieu urbain sont-elles plus susceptibles que leurs homologues des régions rurales d'être monoparentales?

• (1650)

Mme Melanie Omeniho: Pour commencer, je dois vous répondre ceci: je ne sais pas si leur situation diffère de celle de leurs homologues des régions rurales. Je ne sais pas trop quelles sont les statistiques pour les régions rurales, mais je les connais pour les régions urbaines, où leur situation a été étudiée statistiquement et où 42 p. 100 des familles sont monoparentales.

Dans notre culture, nous accordons une grande valeur à la vie, à qui nous sommes... et nous n'avons rien pour analyser tout cela d'un point de vue statistique, mais comme je fais partie de ma communauté depuis ma naissance, je pense que les jeunes femmes de nos collectivités qui tombent enceintes à un très jeune âge ne se débarrassent pas de leurs bébés. Elles ne les donnent pas en adoption. Elles n'utilisent pas l'avortement comme méthode de contrôle des naissances. Elles donnent donc naissance à ces bébés parce que ce sont les valeurs qu'elles ont acquises.

Les femmes de nos collectivités tirent tout leur mérite de la maternité. Nous apprenons dès notre plus jeune âge qu'il est important d'être mère. Même aujourd'hui, quand nous participons à des réunions et que nous entendons une vieille femme métisse nous parler de ses 13 enfants, de ses 45 petits-enfants et de ses 85 arrière-petits-enfants, nous sommes en admiration devant elle. Nous ne lui demandons jamais à quel point sa vie a été difficile. C'est une source d'admiration pour nous toutes que cette femme extraordinaire ait réussi à faire tout cela. Ces valeurs se perpétuent même chez nos jeunes femmes aujourd'hui.

Je crois donc que bon nombre d'entre elles font des choix qui ne se feraient peut-être pas dans d'autres cultures. Elles choisissent souvent d'avoir ces enfants. Ensuite, bien sûr, nous avons des problèmes dans notre système de protection de la jeunesse, parce que nous sommes surreprésentées dans ce système, parce que ces mères sont trop jeunes pour prendre soin de leurs enfants et parce qu'elles n'ont pas...

Comme je l'ai dit, nous vivions avant dans de petits villages, où la tante vivait juste à côté et la grand-mère, de l'autre côté de la rue. Tout le monde était proche. Aujourd'hui, ces femmes vivent dans des centres urbains où tout le monde vit chacun pour soi, et que le plus fort survive. Il n'y a donc rien pour aider ces jeunes filles à élever ces enfants.

Mme Nina Grewal: Dans votre exposé, vous avez également mentionné que les expériences des Métisses diffèrent souvent de celles des Indiennes. Pouvez-vous préciser votre pensée?

Mme Melanie Omeniho: Je tiens à ce que ce soit bien clair. Ce n'est pas qu'il y a une culture meilleure que l'autre, mais elles sont différentes.

Beaucoup de femmes des premières nations, sauf peut-être depuis 20 ans, viennent de réserves où il y a des structures et des maisons en place, ainsi que des ressources pour les femmes auxquelles n'ont jamais eu accès les femmes métisses.

Les femmes des premières nations ont accès à des soins de santé, donc à des médicaments pour leurs enfants. Elles peuvent avoir accès à des soins de la vue et à un dentiste. Rien de tel n'a jamais existé pour les Métisses, nos expériences sont donc très différentes.

Je vais simplement vous dire une chose d'un point de vue métis: je suis très contente que nous n'ayons jamais été dépendants de mécanismes sociaux comme beaucoup de peuples des premières nations. Les membres de notre communauté sont allés travailler. Nous étions fiers de travailler. Nous avons acquis toutes sortes de choses. Nous avons construit nos propres maisons. Parfois, il a fallu nous battre pour y arriver, mais nous pouvons parler d'accomplissements et de réalisations personnels.

Je pense qu'une partie des défis auxquels sont confrontées les premières nations aujourd'hui viennent des dépendances sociales qui ont été créées il y a longtemps. Notre communauté n'a pas les mêmes dépendances sociales, il y a donc des différences.

Il y a aussi des différences entre nos cultures. Nous venons d'un croisement de races, donc nos aînés nous disent toujours que nous avons retenu le meilleur des deux mondes pour devenir qui nous sommes aujourd'hui. Nous sommes d'origines croisées, donc nous avons des traits culturels que nous avons pris de nos ancêtres européens et d'autres, de nos grands-mères des premières nations. Nous devons donc accepter ces deux aspects de notre identité.

La présidente: Merci.

Je sais que nous sommes jeudi, et je vais donner la parole à Mme Neville, puis si vous avez d'autres questions, nous allons vous donner quelques minutes pour pouvoir conclure.

Madame Neville.

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Merci infiniment.

J'aimerais moi aussi vous remercier toutes d'être venues.

J'ai beaucoup de questions, mais j'aimerais mettre l'accent sur la sécurité économique des femmes, particulièrement en ce qui concerne l'éducation. Les deux dernières questions, l'une sur la garde des enfants et l'autre sur la maternité ou la parentalité, ont des incidences sur l'éducation.

Je regarde les statistiques que vous nous avez fournies et le nombre élevé de jeunes femmes dans les collectivités métisses, particulièrement le nombre élevé de parents monoparentaux dont vous avez parlé. Je sais que votre communauté n'est pas homogène et qu'il n'y a pas de solution unique à tous ces problèmes, mais sur le plan de l'éducation et de la formation, que recommanderiez-vous pour permettre davantage aux membres de votre communauté de retourner à l'école, en supposant qu'ils le souhaitent? J'ai été frappée par votre déclaration que ces jeunes femmes gagnaient 8 et 9 \$ l'heure. Cela limite beaucoup les attentes qu'on peut avoir dans la vie.

Nous savons que les accords de partenariat du marché du travail qui auraient favorisé le développement des compétences au Manitoba, en Saskatchewan et en Ontario ont été annulés.

Pouvez-vous me dire comment nous pourrions aider le mieux votre communauté à avoir accès à l'éducation et aux mécanismes de soutien nécessaires?

• (1655)

Mme Melanie Omenihio: Au moyen du développement du marché du travail. Les ententes sur le développement des ressources humaines autochtones sont en place depuis longtemps dans nos collectivités. Je ne peux vous dire ce qu'il en est des autres communautés, mais dans la communauté métisse, davantage de femmes que d'hommes ont accédé à ces ressources, qui ont donc fourni un soutien considérable pour permettre aux femmes d'obtenir une éducation.

Le problème avec ces ententes est celui-ci: elles prévoient une intervention d'un an destinée à aider les gens à décrocher un emploi, mais une intervention de cette durée ne permet pas vraiment d'obtenir un diplôme dans un établissement d'enseignement postsecondaire. Il est question d'une intervention limitée, qui sert à obtenir un travail limité. Bon nombre de ces gens passent d'un emploi à 8 \$ de l'heure à un autre à 11 \$ de l'heure mais, dans le marché et l'économie d'aujourd'hui, un salaire de 11 \$ de l'heure reste insuffisant pour payer le loyer. Dans nos communautés, on voit même des personnes de 30 ans qui ne quittent pas le domicile familial, faute d'en avoir les moyens. Elles ne peuvent se permettre de voler de leurs propres ailes parce qu'un taux horaire de 11 \$ ne les mènera pas là où elles doivent être.

Donc, si nous devons fournir des mesures de soutien à l'éducation, je pense qu'il faut nous concentrer là-dessus. Je crois que la raison pour laquelle une plus grande proportion de femmes y ont accédé est que ces mesures les marginalisent, et que les femmes ont l'habitude d'être marginalisées. La plupart obtiennent 800 \$ par mois à des fins de formation lorsqu'elles fréquentent un établissement d'enseignement postsecondaire, ce à quoi s'ajoute une allocation mensuelle d'environ 200 \$ par enfant — mais je peux me tromper. Par exemple, une personne moyenne ayant deux ou trois enfants devra vivre d'une allocation de formation de 1 200 à 1 500 \$ par mois. Bien souvent, cela permet à peine de payer le loyer, sans parler de l'épicerie ou de la garderie. Dans les communautés métisses, nous n'obtenons pas d'argent en supplément pour les services de garde.

C'est un véritable défi, que nous rendons très difficile. Si davantage de mesures de soutien étaient en place — et il nous faut plus que des interventions d'un an parce que, d'habitude, en matière d'emplois féminins... Et je sais que nous n'encourageons pas nos femmes à opter pour des emplois traditionnellement féminins, mais elles ont généralement tendance à se tourner vers des domaines comme les services à domicile ou le travail social. Même nos travailleuses sociales exercent habituellement dans le cadre de

programmes d'expérience de travail pour les jeunes, parce qu'elles ne peuvent se permettre d'obtenir un baccalauréat en travail social, et les types d'emplois qu'elles peuvent décrocher sont donc limités. Nous devons leur fournir davantage de services de soutien afin qu'elles puissent avoir un diplôme d'études postsecondaires qui leur permettra de gagner un bon salaire et de subvenir à leurs besoins. Elles ont largement les capacités intellectuelles nécessaires pour cela.

• (1700)

L'hon. Anita Neville: Cela ne fait aucun doute.

Jennifer, pourriez-vous nous parler de l'accès à l'éducation dans le Nord?

Mme Jennifer Dickson: Il est très difficile en raison des distances, de l'éloignement et de l'isolement, mais aussi de tous les problèmes de relations hommes-femmes qu'il y a en ce moment et de la question de la chasse, que j'ai abordée. Ce qu'il nous faut vraiment faire, c'est examiner l'éducation partout dans le Grand Nord et décider de ce qui serait bénéfique pour les gens là-bas.

Il y a de la formation professionnelle particulière pour les gens qui installent des pipelines et creusent des mines, et on peut aussi bénéficier d'une formation spéciale de jour. Il s'avère que cela profite davantage aux filles qu'aux garçons, parce que les premières veulent décrocher un travail de bureau après leur formation et sont prêtes à rester assises toute la journée, mais ce n'est pas ce que les garçons veulent, de toute façon.

L'éducation pose problème dans le Grand Nord, et le gouvernement fédéral devrait examiner le dossier. Je sais que l'éducation est un champ de compétence provincial, mais ce serait une bonne chose qu'elle fasse l'objet d'une étude nationale.

L'hon. Anita Neville: Vous avez parlé de l'importance de la langue pour la communauté métisse et, compte tenu du rapport Berger sur le Nord, des recommandations qui ont été présentées pour préserver la langue inuite. Quelles recommandations ce comité devrait-il formuler pour ce qui est de la langue en tant qu'élément de développement économique pour les femmes, ou voyez-vous un lien entre les deux?

Mme Jennifer Dickson: Y a-t-il une relation entre le maintien de la langue et le développement économique? C'est une question très intéressante. Cela dépend de ce que vous entendez par développement économique. Si vous voulez parler des emplois qu'il y a en ce moment...

L'hon. Anita Neville: De la sécurité économique. Pensez-y.

La présidente: On pourra y revenir en guise de conclusion.

Puisque les conservateurs n'ont pas de questions à poser, je vais vous accorder trois minutes, madame Demers.

Madame Mathysen, souhaitez-vous intervenir, ou pouvons-nous conclure avec la dernière question?

Mme Irene Mathysen: Je voudrais que Mme Dickson nous raconte une histoire en lien avec le programme Journey to Success, comme elle l'a proposé. J'aimerais en entendre au moins une. Nous devrions terminer sur une note positive.

La présidente: D'accord, je vous l'accorde.

Nous allons d'abord entendre Mme Demers, puis nos témoins pourront le faire en guise de conclusion.

[Français]

Mme Nicole Demers: Merci. Je pense que c'est une très bonne idée.

Madame Dickson, entre 1996 et 2001, une étude a été menée auprès de femmes autochtones. On a découvert que les femmes innues avaient le plus haut taux de fécondité, soit 3,4 enfants par femme, mais l'espérance de vie la moins longue, soit 71 ans. La durée de vie des autres femmes est en effet beaucoup plus longue.

Le taux de fécondité de ces femmes atteint 3,4 enfants, mais si la situation ne change pas substantiellement, quel pourcentage de ces enfants pourront-elles espérer amener jusqu'à la majorité, en santé physique et mentale?

[Traduction]

Mme Jennifer Dickson: Quel pourcentage? C'est un très grave problème dans le Nord. Qui décide si quelqu'un est en bonne santé mentale et physique? Si vous êtes fumeuse, que vous avez le diabète, aucun revenu et cinq enfants, êtes-vous en bonne santé physique et mentale? C'est un fouillis. C'est vraiment difficile. En ce moment, les chiffres sont bien plus élevés que vous ne le croyez. Lorsque vous regardez la population, dans le Nord, vous voyez bien peu d'ainés, et légèrement plus de personnes d'âge moyen; mais tout le monde est jeune. Pour ce qui est des bambins, il y a environ six semaines, nous nous trouvons dans une ville où 75 femmes étaient enceintes, ce qui veut dire qu'au cours des prochains mois, il y aura 75 nourrissons dans une minuscule ville de 400 habitants.

Les choses changent, et nous devons y prêter attention.

Est-ce que cela répond à votre question?

[Français]

Mme Nicole Demers: On n'a pas assez de temps pour répondre à la question; il y a trop de choses à dire. J'en suis vraiment désolée.

[Traduction]

La présidente: J'aimerais vous donner à chacune environ une minute pour conclure, mais avant cela, j'aimerais faire un commentaire.

Dans le cadre de notre étude de la sécurité économique des femmes, nous avons pris bien soin de nous charger de l'ensemble du dossier, et vous n'êtes pas les soeurs oubliées. Nous avons tenu compte de nos soeurs du Nord, et il était important pour nous d'être à l'écoute. Vous avez parfois pu lire de la consternation sur nos visages. C'est une situation difficile, mais vous nous avez prouvé que vous étiez compétentes et tenaces. Vous êtes capables de demeurer au-dessus de la mêlée et, par conséquent, il y a de l'espoir.

Nous aimerions que vous nous disiez comment, à mesure que nous avançons dans ce rapport, nous pourrions communiquer cet espoir jusque dans les communautés éloignées.

J'ai déjà été vérificatrice auprès du MAINC, et je sais à quel point c'était difficile quand nous vérifiions les immeubles, pourquoi le logement social devenait si cher, ou que sais-je encore. Il y a des défis, et il y en aura encore d'autres; le Canada est vaste. Comment pouvons-nous progresser? Les femmes trouvent des solutions. Elles évaluent les problèmes, constatent les difficultés et décident d'aller de l'avant.

Dans cet ordre d'idées, chacune de vous pourrait-elle nous faire part d'un élément que nous pourrions inclure dans notre rapport, et qui aiderait à améliorer la sécurité économique de nos soeurs du Nord?

Qui veut commencer?

• (1705)

Mme Melanie Omenihio: En fait, ce qui serait d'une grande aide, c'est le développement de véritables relations et partenariats avec la communauté métisse afin de trouver des solutions, car les Métis sont

très fiers. Ils n'aiment pas être perçus comme des gens dans le besoin. En fait, vous verrez que nous sommes très têtus et arrogants à ce propos. Nous ne voulons pas qu'on s'occupe de nous, et voulons prendre part à nos actions, alors je crois que le développement de véritables partenariats et relations fait partie de la solution pour régler le problème de la sécurité économique chez les femmes métisses.

Je prends bonne note ce qu'on a dit de la condition des femmes. À notre retour, nous ferons une enquête et accéderons à toutes les ressources disponibles. Avec nos femmes métisses, nous désirons mettre en oeuvre des projets de microentreprises très semblables à ceux dont les Inuites ont parlé. C'est là d'où venons, c'est ce que nous avons toujours été, et nous voulons le faire valoir, mais nous souhaitons de véritables partenariats et relations. Nous ne voulons pas que vous veniez régler nos problèmes à notre place, mais travailler en collaboration, trouver des solutions et obtenir les données dont nous avons besoin afin de pouvoir faire des analyses, connaître vraiment les sources de nos problèmes, aller chercher des ressources et ne courir aucun risque d'être oubliés ou d'avoir l'air de nous asseoir ici en vous disant à quel point notre sort est pire que le vôtre. Nous voulons seulement être comme tous les autres Canadiens.

Merci.

La présidente: Madame Komaksiutiksak.

Mme Ulrike Komaksiutiksak: Merci de nous avoir entendus aujourd'hui. C'est ma première comparution du genre.

Je dois convenir que c'est une question de relations et de partenariats. Il s'agit de travailler avec les communautés pour connaître les solutions qu'elles proposent et les aider à trouver des réponses en matière de sécurité économique des femmes et de développement économique. Nous devons tous travailler de concert à partir des niveaux communautaires ou régionaux vers les niveaux provinciaux, territoriaux et fédéral. Il nous faut collaborer avec des organismes comme Pauktuutit, qui oeuvre auprès des gens des communautés et fait entendre leurs voix au niveau national.

Encore une fois, je dirais que tout est dans les partenariats et les relations.

La présidente: Merci.

Madame Dickson.

Mme Jennifer Dickson: Pauktuutit vient de compléter, par pure coïncidence, un document intitulé *Keepers of the Light*, que je peux vous procurer. Nous avons résumé un plan stratégique en quatre éléments, en adoptant le point de vue des femmes inuites. Le tout premier concerne la stabilité économique, mais on traite aussi de questions politiques.

Comme chacun le sait, il y a six organisations autochtones nationales au Canada. Cinq d'entre elles sont reconnues par le gouvernement fédéral, mais pas la sixième, Pauktuutit. Je réserve cela pour une autre séance; sachez seulement que quand on élabore une politique importante, on nous reçoit parfois parce qu'on juge que nous faisons du bon travail et que notre présence est souhaitée, mais d'autres fois, nous sommes absents. Cela a des répercussions.

C'est une question qui est reliée à la condition des femmes, car où sont ces dernières? Elles représentent plus de 50 p.100 de la population inuite. Mais où sont-elles donc? Ainsi, c'est l'un de nos quatre éléments. Je serai heureuse de vous faire parvenir par courriel le document *Keepers of the Light*. Il est malheureusement en anglais et en inuktitut seulement, mais je peux vous l'envoyer.

La présidente: Merci beaucoup d'être venues de si loin pour nous donner un véritable aperçu de ce à quoi font face d'autres personnes, tandis que nous siégeons ici et tâchons de prendre des décisions pour tout le monde.

Nous allons faire connaître le contenu de notre rapport. Dès qu'il sera prêt, on pourra y accéder sur Internet.

Je dois lever la séance, parce que quelqu'un veut prendre une photo de vous, qui êtes assis ici.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.